



Réunion du 20 janvier 2012 sur les Evaluations Complémentaires de Sûreté

Rapport d'activités 2012

Version du 12 octobre 2012
Cette version sera modifiée en fonction des rendez-vous ultérieurs

SOMMAIRE

Le rapport d'activités 2012

1) Synthèse du bilan d'activités de l'ANCCLI

2) Le contexte

- Les CLI et l'ANCCLI
- Le constat au niveau national
- Le constat au niveau européen et international

3) Les instances de l'ANCCLI

- Le Comité Scientifique de l'ANCCLI
- Le GPMDR
- Le GPPA
- Le CLUB des chargés de mission

4) Le partenariat de l'ANCCLI

- ANCCLI/ASN
- ANCCLI/IRSN
- ANCCLI/HCTISN
- ANCCLI/Ministères

5) La stratégie européenne de l'ANCCLI

6) Les participations nationales de l'ANCCLI

7) Les participations internationales de l'ANCCLI

1) Synthèse du bilan d'activité de l'ANCCLI

Grandes thématiques de travail en 2012, les ECS, le post accident et les déchets HAVL

- **Dialogue technique sur les Evaluations Complémentaires de Sécurité**
Lecture approfondie et analyse des rapports des ECS des exploitants par de nombreuses CLI et par l'ANCCLI.

Avis et recommandations des CLI et de l'ANCCLI sur les ECS transmises à l'ASN et à l'IRSN.

Travail technique remarquable, unique en Europe, qui a montré la pertinence de la contribution de la société civile à l'amélioration continue et au renforcement de la sécurité des installations nucléaires.

- **Le post accident**
Développement en partenariat avec l'IRSN d'un outil de sensibilisation des acteurs locaux aux problématiques Post-accidentelles (OPAL).

Présentation de l'outil OPAL aux CLI Pilotes : Gard-Marcoule, Saclay, Gravelines et Golfech –
Aider les acteurs locaux à s'approprier les conséquences d'un accident radiologique



- **Dialogue technique déchets HAVL**

Lancement d'une initiative partagée entre l'ANCCLI, le CLIs de Bure et l'IRSN pour co-construire un dialogue technique dans la durée : démarche pluraliste d'expression sur les HAVL - Construire un dialogue visant à accompagner sur le long terme les processus de décision HAVL.

Les actions de formation – information à destination des CLI

- **20 janvier** : dialogue technique sur les Evaluations Complémentaires de Sécurité.
- **17 avril** : demi-journée d'Information sur les leucémies infantiles autour des installations nucléaires.
- **26 juin** : lancement d'une initiative de dialogue technique transparent sur les déchets HAVL.
- **14 et 15 novembre** : séminaire Environnement/Santé.
- **11 décembre** : séminaire d'information sur les déchets HAVL.
- **12 décembre** : Conférence Nationale des CLI.

Démarches européennes – ACN (Convention d'Aarhus dans le domaine Nucléaire)

- Finalisation du rapport ACN France.
- **15-16 février** : Table Ronde Européenne ACN "Mise en oeuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte d'un accident nucléaire avec des conséquences durables – Nouveaux défis après Fukushima".
- **10 juillet** : lancement de l'initiative Nuclear Transparency Watch : « favoriser la création d'une organisation européenne de la société civile renforçant la transparence des activités nucléaires »
- **04 décembre** : rencontre avec les parlementaires et ONGs européens sur NTW.
- **04 – 05 décembre** : Table Ronde Européenne sur la "Mise en oeuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire "
- L'Assemblée Générale de l'ANCCLI : 1 réunion

Les réunions des instances de l'ANCCLI

Comité Scientifique

- Le CS de l'ANCCLI : 5 réunions dont 1 conférence téléphonique

Les groupes permanents

- Le GP Déchets (GPMDR) : 3 réunions
- Le GP Post-accident (GPPA) et l'action pilote ANCCLI/IRSN OPAL : 6 réunions

Le CLUB des chargés de mission : 3 réunions

Les réunions avec les partenaires de l'ANCCLI

Partenariat avec le HCTISN

- Les réunions HCTISN : 15 réunions.

Partenariat avec l'ASN

- Les réunions ASN (Conférence des CLI et réunion de préparation, PNGMDR, CODIRPA, GP Déchets, Tritium, RNM, FSOH, Commissaires de l'ASN, ...) : 30 réunions

Le partenariat avec l'IRSN

- Le Comité de suivi ANCCLI/IRSN : 3 réunions
- Les réunions ANCCLI/IRSN (préparation des séminaires, ECS, dossier sûreté, HAVL...) : 5 réunions
- Les réunions IRSN (CA IRSN, COR...) : 8 réunions
- Les séminaires ANCCLI/IRSN (Leucémies, ECS, démarche HAVL,Santé-environnement) : 4 réunions conjointes

Le partenariat européen

- Les réunions de préparation ACN Europe (Comité de pilotage, rencontre avec ENSREG, EDF, C.E...) : 7 réunions
- Les séminaires ACN Europe (REX Fukushima, Sûreté) : 2 réunions
- Les réunions ACN France : 3 réunions
- Les réunions "Stratégie européenne de l'ANCCLI", NTW : 3 réunions
- Les réunions avec la Commission Européenne (forum ENEF, GT Transparence...) : 4 réunions

Divers

- L'ANCCLI dans les réunions de CLI (GT OPAL à Marcoule, réunions de chargés de mission par bassin...) : 6 réunions

- La participation de l'ANCCLI dans les réunions nationales extérieures (ANRT, SFRP, COPIL ANDRA, Talk technique HCFDC, journée d'échange ANDRA sur CIGEO...) : 14 réunions
- La participation de l'ANCCLI dans les réunions internationales : 3 déplacements

Perspectives 2013

- Poursuite du dialogue technique sur les ECS.
- Poursuite de l'initiative sur les HAVL.
- Projet de séminaire sur le démantèlement.
- Projet de valorisation des travaux sur le post accident (GPPA, OPAL...).
- Développement de la démarche européenne sur Nuclear Transparency Watch.
- ACN - Table Ronde européenne finale.

Le contexte

- Les CLI et l'ANCCLI

En 2012, grâce à l'augmentation des subventions accordées par l'ASN et le Gouvernement, l'ANCCLI a décidé d'étoffer son équipe et d'embaucher un nouveau chargé de mission dont les fonctions sont organisées autour de 3 grands axes :

- la communication et les liens avec les médias,
- les liens entre l'ANCCLI et les CLI,
- le suivi des grands dossiers techniques, les liens avec l'ASN, l'IRSN, l'HCTISN et le suivi des dossiers européens.

L'ANCCLI a ainsi, en 2012, poursuivi et accentué sa mission de relais de questionnement, d'expertise et d'assistance-conseil auprès des CLI.

Aujourd'hui, les CLI sont au nombre de 38, toutes se sont mises en conformité avec la Loi TSN de 2006 et le décret d'application de 2008.

A ce jour, 37 CLI ont adhéré à l'ANCCLI.

12 CLI ont un site internet dédié (CLI de Gravelines, de Golfech, de Cadarache, ITER, de Flamanville, de Marcoule-Gard, de Civaux, AREVA la Hague, Fontenay aux Roses, du CSM, CLIn de Paluel Penly et le CLIS de Bure).

11 CLI sont en association.

- Le constat au niveau national

Cette année 2012, malgré le renforcement des subventions dédiées à leur fonctionnement, les CLI et l'ANCCLI se sont interrogées, d'une part, et comme ce fut le cas les années précédentes, sur leur financement (en effet, la disposition prévue par la loi TSN de 2006, qui indique que les CLI sous statut associatif, peuvent bénéficier d'un pourcentage de la taxe INB, n'est toujours pas inscrite, à ce jour, dans la loi de finances) et, d'autre part, sur l'écoute et la prise en compte de leurs propositions au niveau des Ministères.

C'est dans cette perspective, qu'en octobre 2012, le Président de l'ANCCLI a adressé une lettre ouverte au Président de la République où il exprimait les craintes des CLI et de l'ANCCLI, sur ces deux sujets et où il demandait, d'une part, une plus grande participation de l'ANCCLI et les CLI dans les débats nationaux à venir notamment sur les questions de transition énergétique et, d'autre part, des réponses concernant la pérennité du financement de ces structures.

Suite à cet envoi, un rendez-vous a été obtenu auprès du Cabinet de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie ainsi qu'auprès du Cabinet de Monsieur le Ministre du Redressement Productif.

Ces rendez-vous vont se dérouler les 14 et 19 novembre prochains, juste avant la tenue de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI, qui se déroulera le 23 novembre.

- Le constat au niveau européen et international

La démarche Aarhus initiée par l'ANCCLI et la Commission Européenne depuis 2009 remporte un vif succès. En 2012, deux tables rondes ont été organisées, l'une en janvier sur le thème d'un retour d'expérience sur l'accident de Fukushima, l'autre en décembre sur le thème de la sûreté.

Dans la perspective de la poursuite des actions engagées dans le cadre de la démarche ACN et en s'appuyant sur le climat de confiance et de concertation initié depuis 2009 entre les CLI françaises et les ONG européennes participant à cette démarche, l'ANCCLI a engagé, en 2012, avec ses partenaires européens, un processus de consultation (Nuclear Transparency Watch). Voir page 14 du présent rapport.

Pour mémoire : Aarhus Convention and Nuclear (ACN) est une initiative lancée par l'ANCCLI et la Commission Européenne en 2008 visant à progresser dans la mise en œuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le champ des activités nucléaires.

2) Les instances de l'ANCCLI

L'ANCCLI dispose :

- d'un Comité Scientifique.
- De groupes permanents (GPMDR, GPPA, Sûreté).
- D'un Club des chargés de mission des CLI.
- D'un Comité Consultatif.

Cette organisation permet à l'ANCCLI :

- de poursuivre le travail d'information, de formation et de sensibilisation auprès des CLI, sur les sujets d'actualités les concernant.
- d'être présent et d'apporter le point de vue de la société civile sur de très nombreux sujets discutés au niveau national et/ou européen.

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI

Il est composé d'experts de différents horizons indépendants et bénévoles. Il instruit régulièrement les demandes émanant des Commissions locales d'information.

Il s'est réuni 5 fois en 2012.

Rappel des missions du Comité Scientifique

- Conseiller et assister les commissions locales d'information et l'ANCCLI dans leurs expertises, et de favoriser toutes leurs démarches scientifiques.
- Promouvoir conférences et débats et plus largement aider au développement des réflexions et des échanges au sein des CLI.
- Etre une instance de conseil pour les publications des CLI et de l'ANCCLI.
- Représenter l'ANCCLI, les CLI au sein de différentes instances, à la demande de celles-ci.
- Etre, au nom de l'ANCCLI, l'interlocuteur des comités d'expertise placés auprès des différents organismes français ou étrangers.

Les demandes d'expertise des CLI en 2012

- Avis relatif à la demande de modification de l'Autorisation de prélèvement d'eau et de rejets d'effluents liquides et gazeux du CNPE de Cruas-Meysses déposée par EDF au titre de l'article 26 du décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007 (demande de la CLI de Cruas-Meysses) (09 février 2012) (*Projets de prescriptions ASN*).
- Assistance à l'élaboration de l'Avis de la CLIGEET concernant la demande de modification du décret du 8 septembre 1977 modifié autorisant la création par la société EUROTIF Production d'une usine de séparation des isotopes de l'uranium par diffusion gazeuse sur le site du Tricastin (10 février 2012) (*Enquête publique*).

- Appui à l'expertise indépendante conduite par la CLI de Gravelines à l'occasion des troisièmes visites décennales (VD3) sur les réacteurs du site (*en cours depuis 2010*).

Les actions en auto saisine

➤ Concernant la sûreté

- **L'incident de niveau 2 lié à la gestion d'un matériel contaminé par le tritium entre octobre 2009 et novembre 2011** - Lettre ouverte adressée à l'ASN, à l'ASND, au CEA, à l'IRSN, au HCTISN, à la SEIVA et aux CLI (*11 mars 2011*) (demande d'information concernant les *causes* et *circonstances* de l'événement, les *suites* données à cette affaire aux plans *réglementaire* et *sanitaire*, l'ensemble des *mesures prises pour aider* les entreprises concernées).

Avis du CS (*11 avril 2012*) (analyse des réponses reçues de l'ASN, de l'ASND et de l'IRSN).

- **Les incidents génériques sur le parc nucléaire français** - Suite aux événements survenus à *Cattenom* (janvier 2012), *Gravelines* (septembre 2011) et *Penly* (avril 2012) - Lettre adressée à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (*5 juin 2012*) (demande d'information concernant les programmes et résultats des contrôles définis sur tous les CNPE, et plus généralement toutes informations relatives aux événements potentiellement génériques susceptibles de se produire sur le parc nucléaire français, aux résultats des inspections, ainsi qu'aux études, préconisations et actions conduites à leur sujet par l'exploitant et par l'Autorité de sûreté).

Réponse de l'ASN en cours d'analyse.

➤ Concernant les prélèvements d'eau et les rejets

- **La gestion de la ressource en eau** : dans le contexte actuel d'évolution climatique, le Comité Scientifique avait interrogé l'ASN le *25 juillet* au sujet des conditions de prélèvement d'eau, de rejet d'effluents et de fonctionnement des CNPE français, eu égard au débit et température des cours d'eau.

Les réponses de l'ASN et d'EDF sont en cours d'analyse.

- **Les autorisations de prélèvement d'eau et de rejets** : suite aux questions soulevées dans le cadre des demandes d'expertise des CLI (ci-dessus), une analyse du décret du 7 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives a été réalisée par le Comité Scientifique et une lettre adressée à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le *21 août 2012* concernant les modalités d'édiction des autorisations de prélèvement d'eau et de rejets.

Le Comité Scientifique est en attente d'une réponse - Une analyse plus poussée du décret a été adressée aux CLI.

➤ **Concernant la gestion des déchets**

- Analyse du Rapport final préparé par l'IEER pour le CLIS de Bure (11 janvier 2005) intitulé "Examen critique du programme de recherche de l'ANDRA pour déterminer l'aptitude du site de Bure au confinement géologique des déchets à haute activité et à longue vie" (8 février 2012).

La participation des membres du CS à des colloques

- **Le Colloque « Transparence et Environnement** - Réflexions théoriques et casuistiques du nucléaire français », *Dijon, 22 mars 2012*.
L'ANCCLI ayant été sollicitée pour intervenir dans le cadre de ce colloque, Suzanne Gazal, Présidente du Comité scientifique a présenté une communication ayant pour thème « Les CLI, l'ANCCLI et la transparence ».
- **Le Colloque interdisciplinaire « Les chantiers du nucléaire** - Quelles approches du nucléaire par les sciences humaines et sociales ? », *Lyon, 27-29 juin 2012*.
Suzanne Gazal, Présidente du Comité scientifique et spécialiste en psychologie du risque, a présenté une communication sur le thème « La construction et l'acceptabilité du risque lié aux installations nucléaires – Le cas des rejets en tritium ».
- **Les Journées ANCCLI/IRSN « Environnement / Santé – Quelle surveillance des territoires par les différents acteurs ? »**, *Paris, 14-15 novembre 2012*.
Interventions du Comité Scientifique (« Quelle surveillance de l'environnement ? » / « Problématique des effets des faibles doses de rayonnement » / « Guide méthodologique « Santé publique à proximité des installations nucléaires : comment aborder les questions posées »).
- **Colloques et Journées scientifiques** (Société Française de RadioProtection, Journée NERIS...).

La participation à divers groupes de travail

- **Groupes pilotés par l'ANCCLI** (Groupes permanents de l'ANCCLI, Club des Chargés de mission des CLI).
- **Groupes pilotés par l'ANCCLI et l'IRSN** (Comité de Suivi ANCCLI-IRSN, Comité de pilotage des Journées « Environnement / Santé »).
- **Groupes pilotés par l'ASN** (Comité de Suivi du Plan tritium).
- **La démarche ANCCLI/Commission Européenne « ACN ».**

Les travaux du Comité Scientifique peuvent être consultés sur le site de l'ANCCLI
www.anccli.fr

Le Groupe Permanent « Matières et Déchets radioactifs » - GPMDR

3 réunions en 2012 : 29 février, 21 mai et 27 septembre.

Les travaux du GPMDR ont porté sur 2 thématiques en 2012 :

○ ACN France

Le groupe ACN France s'est réuni le 10 février. Le GT1, copiloté par l'ANCCLI et le HCTISN, a présenté son rapport intitulé "Recommandations relatives à la gestion des déchets radioactifs au regard de la Convention d'Aarhus, l'exemple de la recherche de site de stockage pour les déchets FAVL en France".

L'objectif des recommandations concerne la création de conditions favorables pour que la convention – qui s'adresse aux populations - soit respectée.

Ces recommandations ont servi à construire la position du groupe ACN France.

○ Démarche "Dialogue HAVL"

L'ANCCLI a entamé une démarche avec le CLIS de Bure et l'IRSN dénommée "Dialogue HAVL", démarche incluant le débat 2013, la future loi sur la réversibilité et l'enquête publique & DAC pour CIGEO. Le GPMDR a accepté de piloter le GT1 de cette démarche, qui se consacre à l'inventaire des déchets, aux filières et options de gestion, et à la politique énergétique : une liste de questions est déjà produite, et des éléments ont été apportés par l'ASN, la DGEC et l'ANDRA lors de la réunion du 27 septembre.

Le 11 décembre se tiendra le premier séminaire technique HAVL ouvert aux CLI avec la présentation des réflexions engagées, les questionnements posés et le recueil des remarques des CLI.

Le Groupe Permanent « Territoires et Post Accident » - GPPA

Le GPPA et le GT action pilote ANCCLI/IRSN post-accident se sont réunis 6 fois en 2012.

L'ANCCLI a engagé, avec l'IRSN, depuis 2010, une action pilote visant à élaborer en commun un outil cartographique paramétrable permettant de croiser les données sur les conséquences environnementales et sanitaires de situations accidentelles nucléaires et les représentations cartographiques locales selon quelques scénarii choisis. Cet outil servirait essentiellement à faciliter la sensibilisation des acteurs du territoire, et notamment les élus, à la gestion post-accidentelle. OPAL n'est pas un outil de gestion de la phase d'urgence ni un logiciel de modélisation.

L'intérêt pour les CLI

- Disposer d'un outil de formation leur permettant d'appréhender une situation post-accidentel au niveau local (plusieurs jours/semaines/mois après l'accident).
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux à cette problématique.

L'intérêt pour l'IRSN

- Enrichir ses réflexions et ses travaux de la connaissance du territoire détenue par les acteurs locaux.

Les paramètres retenus dans l'outil OPAL sont : le site, les scénarii d'accidents, les conditions météo.

Le déploiement progressif de l'outil s'est mis en place depuis le début de l'année 2012 sur 4 territoires pilotes.

La démarche a consisté, dans un premier temps, en une présentation de l'outil auprès des 4 sites pilotes

- Marcoule : 16/02/12
- Saclay : 07/06/12
- Golfech : 18/10/12
- Gravelines : 28/11/12

La CLI de Marcoule-Gard a été la première à mettre en place un groupe de travail dédié à l'outil. Ce travail a également été permis grâce à l'aide d'une stagiaire qui s'est fortement impliquée sur cette action.

L'ANCCLI et l'IRSN examineront en 2013, au delà du déploiement vers les CLI pilotes, comment permettre un accès à cet outil pour toutes les CLI qui le désirent.

Le GPPA a également examiné les nouvelles orientations du CODIRPA et réfléchi sur la refonte des PPI.

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI

Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2012.

Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI a été créé il y a deux ans maintenant, son objectif est de permettre aux chargés de mission des CLI de discuter, d'échanger directement entre elles et de faire connaître leurs besoins et préoccupations à la Présidente du Comité Scientifique de l'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN.

Entre elles, les CLI échangent sur leur fonctionnement, sur les moyens de communication, sur les expertises qu'elles ont effectuées, mais aussi sur les difficultés qu'elles rencontrent

Avec la Présidente du Comité Scientifique, les CLI prennent connaissance des différentes saisines demandées par les autres CLI et elles peuvent s'exprimer leurs besoins futurs...

Avec l'ASN, les CLI échangent sur leurs financements, sur des sujets tels que les visites d'inspection, la communication lors d'événements non graves mais nécessitant une circulation de l'information et/ou des échanges avec les médias, sur l'accès aux documents (lettres de suivi d'inspection, dossier d'enquête publique, DARPE...). Suite à ces échanges, a été mis en place, en fin d'année 2012, un groupe de travail «formalisation des relations de travail ASN/CLI» qui a tenu sa première réunion en novembre.

Une proposition de stratégie de communication pour les CLI et l'ANCCLI a été présentée lors de la dernière réunion des chargés de mission (05 octobre 2012).

3) Les partenariats de l'ANCCLI

Depuis quelques années, l'ANCCLI entretient des contacts étroits avec différents partenaires au niveau national :

ANCCLI/ASN

L'ANCCLI participe activement à différents groupes de travail et programmes mis en place par l'ASN sur des thèmes tel que le PNGMDR, le CODIRPA, la préparation de la 24ème conférence annuelle des CLI, les FSOH, le GP déchets, la réunion avec les commissaires de l'ASN, le réseau RNM...

[L'ANCCLI a participé à 30 réunions en 2012 dans ce cadre.](#)

ANCCLI/IRSN :

A côté de l'action pilote post-accident ANCCLI/IRSN évoquée page 12, la coopération entre l'ANCCLI et l'IRSN se poursuit activement par le biais de ses différents groupes de travail et séminaires organisés conjointement.

[20 réunions ont été organisées dans ce cadre en 2012.](#)

- le comité de suivi s'est réuni 3 fois.
- 4 séminaires conjoints ont eu lieu (ECS, leucémies, séminaire santé/environnement, HAVL). Plusieurs réunions de préparation se sont organisés en amont pour préparer ces 4 séminaires.
- Un groupe de travail « dialogue sur les dossiers de sûreté » a été mis en place dont l'objectif est de renforcer les interactions entre l'ANCCLI et l'IRSN et d'examiner ensemble les dossiers de sûreté qui pourraient intéresser les CLI. Ce groupe s'est réuni 2 fois en 2012.

Jean-Claude Delalonde, membre du Conseil d'Administration de l'IRSN en tant que personnalité qualifiée, a participé à 5 réunions de ce conseil en 2012.

L'ANCCLI participe également aux travaux du Comité d'Orientation des Recherches en Sûreté et en Radioprotection en la personne de Monique Sené. 3 réunions ont eu lieu dans ce cadre en 2012.

L'IRSN a continué, cette année 2012 a participé activement la démarche ACN France et Europe.

ANCCLI/HCTSIN

Depuis la création du HCTSIN, l'ANCCLI a développé un partenariat étroit avec cette institution qui se traduit, outre sa participation dans les différents groupes de travail (GT CIGEO, GT Audit,), par un travail fructueux de collaboration dans le cadre de la démarche Aarhus Convention and Nuclear initiée par l'ANCCLI depuis 2009.

Dans ce cadre, l'ANCCLI a participé à 15 réunions en 2012.

Monique Sené représente l'ANCCLI et les CLI dans le Bureau du HCTSIN.

Le Président du HCTSIN a récemment participé, aux côtés de l'ANCCLI, à un échange avec les médias, pour rappeler notamment que ces deux structures travaillent sur certains sujets de manière complémentaire et en synergie.

ANCCLI/Ministères:

Depuis la mise en place du nouveau Gouvernement, l'ANCCLI s'interroge sur la place et le rôle réservé aux CLI et à l'ANCCLI par les nouveaux Ministères concernés.

Des courriers ont été adressés, en ce sens, à la nouvelle Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Madame Delphine BATHO ainsi qu'au nouveau Ministre du Redressement Productif, M. Arnaud MONTEBOURG.

Une rencontre est prévue entre le Président de l'ANCCLI et le Cabinet de Monsieur le Ministre du Redressement productif le 14 novembre prochain.

Une rencontre est prévue entre le Président de l'ANCCLI et le Cabinet de Madame la Ministre de l'Ecologie le 19 novembre prochain.

4) La stratégie européenne de l'ANCCLI

Dans la perspective de la poursuite des actions engagées dans le cadre de la démarche ACN et en s'appuyant sur le climat de confiance et de concertation initié depuis 2009 entre les CLI françaises et les ONG européennes participant à cette démarche, l'ANCCLI a engagé, en 2012, avec ses partenaires européens, un processus de consultation.

Une première réunion s'est tenue à Paris le 10 juillet et a réuni une dizaine d'ONGs de différents pays ainsi que plusieurs représentants du Parlement Européen dans le but de favoriser la création d'une organisation européenne de la société civile pour développer la transparence des activités nucléaire, qui pourrait être baptisée **«Nuclear Transparency Watch»** et qui serait constituée dans un premier temps d'un petit groupe d'institutions déjà impliquées dans le développement de la transparence dans le secteur nucléaire.

Le Comité Economique et Social Européen, la Commission Européenne et les parlementaires européens sont sollicités pour apporter leur soutien et leur contribution à ce projet.

Une seconde réunion est prévue le 04 décembre 2012 au Parlement Européen à Bruxelles pour présenter cette initiative aux parlementaires européens ainsi qu'aux représentants des différentes institutions susceptibles de soutenir cette initiative.

5) Les participations nationales de l'ANCCLI

La démarche ACN France

Sous l'égide du comité de pilotage ACN France conduit par l'ANCCLI et le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN), un rapport de synthèse des conclusions et des recommandations de la démarche et des actions menées par les trois groupes de travail (GT) de la Table Ronde Française a été finalisée le 18 juillet 2012.

Cette synthèse en français est accessible depuis cette date sur le site de l'ANCCLI. Une traduction en anglais de ce rapport a été réalisée grâce au support financier du HCTISN et est également disponible sur le site de l'ANCCLI depuis le 17 septembre 2012.

Les principales conclusions de ce rapport sur la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans le domaine nucléaire sont les suivantes :

- Sur le retour d'expérience du « *Processus de sélection de sites pour les déchets FAVL* » GT1, piloté par l'ANCCLI et le HCTISN :
 - **Expliquer les enjeux de la problématique** en impliquant les citoyens dans les processus de décision le plus en amont possible.
 - **Mettre en place une entité référente permanente neutre et objective** – pour prendre en compte les interrogations du public et le cas échéant instruire des recours publics.
 - **Informier le public sur la progression du projet** avec la définition d'un calendrier prévisionnel précisant les étapes et les moyens financiers associés au projet.
 - **Motiver la décision à chaque étape du projet** et veiller à ce que la participation du public lors des concertations soit dûment prise en compte.
 - **Signer une convention multipartite sur le long terme** pour un suivi des installations et des sites sur le long terme.
- Sur le thème de l' « *Accès du public à l'information et sa participation à la prise de décision* », GT2, piloté par Greenpeace et l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :
 - **Développer la participation au processus décisionnel** au niveau des plans et programmes, quand toutes les options sont encore ouvertes.
 - **Améliorer et assurer un suivi** de la prise en compte des résultats de la participation.

- **Faciliter la compréhension du projet et l'expression d'opinions diverses**, ce qui implique de se laisser du temps pour traiter les questions.
- **Approfondir la notion de « public concerné »** et adapter les outils à ce public à chaque étape de la procédure.
- Sur le thème « Quelle montée en compétence et quel accès à l'expertise pour une vraie participation ? », GT3, piloté par l'IRSN et par l'ANCCLI :
 - **Assurer les conditions d'effectivité de l'instruction citoyenne et de la médiation technique**, en permettant l'accès du public à toutes les connaissances et évaluations disponibles et en engageant un dialogue technique avant que les projets n'émergent.
 - **Assurer une montée en compétence au niveau des territoires**, en favorisant l'ouverture de formations à tous les acteurs concernés sur les territoires, ainsi que la mutualisation des compétences et des ressources des CLI.
 - **Assurer une mutualisation des échanges de bonnes pratiques au niveau national** entre tous les acteurs, et identifier des dossiers et thématiques pour expérimenter les recommandations issues du GT3.

Les conclusions de ce rapport de synthèse seront présentées lors de la table ronde ACN finale de la démarche ACN Europe, qui se tiendra les 12 et 13 mars 2013.

La participation à différentes manifestations

- 5 janvier : participation de l'ANCCLI au Talk technique organisé par le Haut Comité à la Défense civile sur le thème « post-crise nucléaire – la gestion environnementale ».
- 9 février : participation de l'ANCCLI au congrès SFRP « l'accident de Fukushima : conséquences radiologiques et premiers enseignements ».
- 7 mars : participation de l'ANCCLI à la présentation des propositions de Bertrand Pancher émises dans son rapport sur la démocratie environnementale.
- 22 mars : participation de l'ANCCLI au colloque « transparence et environnement » organisé par le centre de recherche et d'étude en droit et science politique de la faculté de Dijon.
- 27 mars : participation de l'ANCCLI à la journée d'échange avec les associations sur le projet CIGEO organisée par l'ANDRA.
- 2 avril : rencontre ANCCLI/Ambassade du Japon.
- 19 et 20 juin : participation de l'ANCCLI aux journées SFRP « Ecotoxicologie, radioécologie : état et perspectives ».
- 24 septembre : participation de l'ANCCLI à la conférence sur les réseaux sociaux et la crise organisée par le Haut Comité Français de la Défense Civile.

- 27 et 28 septembre : participation de l'ANCCLI au séminaire « première expertise décennale détaillée du CSM » organisé par l'ANDRA.
- 11 octobre : participation de l'ANCCLI aux Assises Nationales des Risques Technologiques à Douai.
- 23 et 24 octobre : participation de l'ANCCLI aux journées « démantèlement des installations » organisées par la SFRP.

6) Les participations internationales de l'ANCCLI

En parallèle, l'ANCCLI développe des partenariats étroits au niveau européen et international :

L'ANCCLI et la démarche ACN Europe

Dans le cadre de la démarche ACN Europe, la troisième table ronde sur le thème de la « *mise en oeuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte d'un accident nucléaire avec des conséquences durables – Nouveaux défis après Fukushima* » a été organisée par l'ANCCLI et la Commission Européenne avec le soutien de l'ASN, les 15 et 16 février 2012, à Luxembourg. Elle a réuni 75 participants de 23 pays. Les présentations de cette table ronde sont disponibles sur le site de l'ANCCLI.

Le comité de pilotage de la démarche ACN Europe s'est réuni à Paris le 11 juillet 2012, dans les locaux du HCTISN. Il s'agissait de présenter les résultats des actions menées dans différents contextes nationaux (les conclusions du rapport de la démarche ACN France ont été présentées à cette occasion), de préparer la quatrième table ronde européenne ACN sur la sûreté, ainsi que la table ronde finale.

La quatrième table ronde européenne ACN sur le thème de la « *mise en oeuvre de la Convention d'Aarhus dans le contexte de la sûreté nucléaire* » se tiendra à Bruxelles les 04 et 05 décembre 2012 à Bruxelles. Elle est organisée par la Commission Européenne et l'ANCCLI avec le soutien de l'IRSN et du Conseil Economique et Social Européen.

ANCCLI/Commission Européenne

- Depuis le début de la mise en place du Forum sur l'énergie Nucléaire (ENEF), en 2007, l'ANCCLI apporte la voix de la société civile à cette manifestation.

Cette année encore, Florion Guillaud, membre du Conseil d'Administration de l'ANCCLI y a représenté l'Association.

- Dans le cadre de cette démarche européenne, l'ANCCLI participe également activement aux réunions du GT Transparence, mis en place suite au premier forum.

Au sein de ce GT, a été créé, cette année 2012, un sous-groupe « communication de crise » auquel l'ANCCLI participe.

- De même, l'ANCCLI apporte sa contribution dans le cadre du projet de la Directive «Déchets» de la Commission Européenne.
- Parallèlement à la démarche ENEF, un partenariat étroit s'est développé avec la Commission Européenne dans le cadre de la démarche ACN (voir ci-dessus : « l'ANCCLI et la démarche ACN Europe).

ANCCLI/Secrétariat de la Convention d'Aarhus à Genève

L'ANCCLI a renforcé, cette année 2012, ces liens avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus en apportant sa contribution et des propositions sur leurs travaux actuels visant à intégrer de nouveaux éléments sur la mise en œuvre de la Convention dans les différents pays.

Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, le secrétariat de la Convention d'Aarhus a accepté de co-piloter la table ronde finale ACN Europe qui se déroulera en mars 2013.

ANCCLI/Hongrie

Le 20 et 21 septembre derniers, s'est tenu le séminaire IPPA en Hongrie. L'ANCCLI a été invité à présenter les actions qu'elles mènent ainsi que le cadre de ses missions.

ANCCLI/NERIS

L'ANCCLI a été sollicité, en novembre 2012, pour participer à une réunion préfigurant le séminaire européen sur la participation des territoires à la préparation post-accidentelle. Lors de cette manifestation, l'ANCCLI a présenté les travaux de son groupe permanent « Post-Accident et territoires » ainsi que l'action pilote ANCCLI/IRSN sur l'outil OPAL.